



---

## **SOCIETE ROYALE DES OFFICIERS RETRAITES CERCLE DE NAMUR** (A.S.B.L.)

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, Quartier de le Plaine, B-5001 Belgrade.  
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président du Cercle de NAMUR (ASBL)  
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique).- Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com

---



### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 16 FEVRIER 2016**

L'Assemblée Générale Statutaire de la Société Royale des Officiers Retraités - Cercle de Namur (A.S.B.L.) a eu lieu le 16 février 2016 au Département Génie à Jambes.

Vingt-sept membres étaient présents et douze procurations étaient disponibles pour valider d'éventuels votes en cours de session.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 11 heures 30. Après avoir remercié les membres présents et excusé certains autres empêchés, il demande un instant de recueillement en mémoire des membres et proches décédés depuis l'Assemblée Générale de 2015.

D'emblée, il fait part d'informations importantes découlant du récent CA national et attire l'attention sur certains aspects cruciaux qui pourraient mettre en péril la stabilité financière de notre Cercle dès les prochaines années.

Sont évoqués dans ce cadre le renouvellement de notre Convention avec la SROR nationale, le maintien ou non du programme traditionnel des activités annuelles, le montant de nos cotisations pour l'année 2017 et son évolution possible pour les années suivantes, l'augmentation régulière du coût des moyens de transport lors des excursions, la limitation des coûts des activités au détriment de la qualité offerte, la limitation du coût des repas et notamment celui du Repas de Corps, l'augmentation probable des retours aux Cercles des montants de cotisation trop perçus par rapport aux dépenses réelles.

On retiendra que ces points feront l'objet de l'attention particulière des membres du CA et que la réduction du nombre d'activités, l'augmentation de la cotisation annuelle et la réduction de notre contribution au fonctionnement de l'échelon national restent toujours d'actualité.

Enfin, afin de mettre un terme aux précédents problèmes relatifs à l'exercice de la présidence de l'échelon national, il a été décidé d'organiser une tournante à ce niveau. Ainsi, le vice-président actuel (M. Leenaers) exercera cette fonction, après l'AG nationale, pour la période 2016-2017 et son vice-président, le président du cercle limbourgeois, prendra le relais pour la période 2017-2018. L'alternance linguistique sera assurée.

Le procès-verbal de l'AG du 11 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

En date du 31 décembre 2015, notre Cercle compte 121 membres contre 101 en 2014.

Le nombre de participants aux activités proposées est sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent (réception de Nouvel-An et Repas de corps en particulier). Ce constat est également le résultat de l'augmentation sensible du coût de certaines activités proposées et de l'indisponibilité croissante de certains membres assidus pour raison de santé.

Le trésorier expose la situation financière et le bilan 2015 clôturé. La balance est saine et fait apparaître un bonus de près de 1.800 € dont 1.500 sont le fruit du voyage annuel. Son organisateur, A. Bernier, en présente le bilan et explique l'importance de ce montant du fait des gratuités accordées durant son déroulement, lesquelles étaient impossibles à prévoir et donc à chiffrer lors de la phase de planification.

Au nom des contrôleurs aux comptes, J. Delmotte fait rapport de leur mission, soulignant l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicitant pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, proposant in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2015 mais aussi de donner décharge au CA pour la gestion financière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2016 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web, ...). Excursions et voyage font l'objet de projection sur cartes.

D. Destrée, nouveau trésorier, présente ensuite un projet de budget pour cette année et pour 2017. Hormis un montant exceptionnel de 5.000 € octroyé par l'échelon national pour couvrir les frais de l'organisation de la journée nationale de la SROR, le projet 2016 semble en équilibre. Le projet 2017, par contre, accuserait un déficit de 800,00 €. Dès lors, le CA prendra les mesures les plus appropriées parmi celles énumérées dans le troisième paragraphe de ce procès-verbal.

L'assemblée approuve les projets de budget présentés et les mesures suggérées.

Jean Delmotte et Jean-Paul Asselman se portent volontaires pour assurer la fonction de contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2016.

Le président dresse ensuite l'état des lieux du CA.

Christian Robin, trésorier, a donné sa démission et Daniel Destrée a repris cette fonction.

La candidature de Patrick Cecat pour intégrer le CA est admise à l'unanimité.

Le président propose qu'une réunion du CA soit organisée dans les meilleurs délais afin de redéfinir les rôles des membres le constituant. La date du 1 mars est retenue.

A l'initiative de Léopold Henrot, l'assemblée convient de fêter comme il se doit deux de nos membres, bientôt centenaires, Jacques Bauchau et Jean Closset. Le président invite les membres de l'assemblée à transmettre au CA leurs suggestions en ce sens.

Avant la clôture de l'Assemblée Générale, A. Bernier est invité à présenter de façon plus détaillée le déroulement du voyage. A l'issue de celui-ci, il insiste sur le fait que le bonus réalisé en 2015 à l'issue du voyage dans le Morvan soit réservé au voyage de cette année, juste retour des choses ...

L'assemblée approuve cette proposition.

Aucune question n'émanant des membres de l'assemblée, celle-ci est clôturée à 12 heures 30.

Pour le Président,

C. Legat  
Secrétaire

Annexes :

1. Situation financière 2015
2. Rapport des contrôleurs aux comptes 2015
3. Projet de budget 2016

**COMPTES 2015 CLOTURÉS**

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Balance</u>
Réception NA (2015)	280,00	-416,00	-136,00
Assemblée Générale	373,00	-462,00	-89,00
Déjeuner printanier	2502,50	-2487,50	15,00
Exc 1 – EBEN-EMAEL	1931,50	-2144,50	-213,00
Exc 2 – MONS-HORNU	1687,50	-1975,30	-287,80
Déjeuner gourmand	1982,50	-2162,00	-179,50
Journée champêtre	1947,00	-1932,00	15,00
Voyage	24970,45	-23396,96	1573,49
Exc 3- GEMBLOUX	1772,50	-1832,60	-60,10
Repas de Corps	4560,00	-4667,50	-107,50
Réception de NA 2016	0,00	0,00	0,00
Compte à vue (intérêts et frais)	0,00	-52,15	-52,15
Compte épargne (intérêts et frais)	22,81	0,00	22,81
Réunions bimestrielles	177,00	-242,89	-65,89
Gestion (CA, fournitures, site,...)	1327,00	-1422,14	-1095,41
National	653,33	0,00	653,33
Divers	96,50	-54,50	42,00
Avances aux organisateurs	26412,00	-26412,00	0,00
Pour compte de tiers	899,00	-423,00	476,00
Cotisations 2015	449,00	0,00	449,00
Cotisations 2016	763,00	0,00	763,00
Dons et Legs	121,00	0,00	121,00
	<b>71930,59</b>	<b>-70083,31</b>	<b><u>1847,28</u></b>

## Rapport des Contrôleurs aux comptes

CR du Ctl

02/02/16

Contrôle de la comptabilité 2015

Je soussigné Jean Delmotte.....

déclare avoir contrôlé par coup de sonde la comptabilité 2015 de l'asbl SROR Namur.

Solde du compte courant au 31/12/15 : 3787,95 €

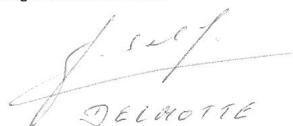
Solde du compte d'épargne au 31/12/15 : 8037,63 €

solde de la caisse au 31/12/15 : 41,67 €

J'ai parcouru la comptabilité et j'ai ~~pas~~ reçu de réponses satisfaisantes à mes questions

Remarques : AUCUNE

Suite à mon contrôle je propose que l'Assemblée Générale donne décharge aux administrateurs  
Pour la gestion financière et pour la gestion générale de l'asbl.

  
DELMOTTE  
02/02/2016

**PROJET DE BUDGET POUR 2016**

<b>1</b>	<b><u>RECETTES</u></b>	<b>PREVU</b>	<b>2016</b>
<b>11</b>	<b><u>COTISATIONS MEMBRES-CERCLES</u></b>	<b>2.686,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
111	EFFECTIFS	2.390,00 €	0,00 €
112	ADHERENTS	196,00 €	0,00 €
113	SYMPATHISANTS	100,00 €	0,00 €
<b>12</b>	<b><u>AUTRES RECETTES</u></b>	<b>5.320,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
121	AUTRES RECETTES	0,00 €	0,00 €
122	REVENUS BANCAIRES	20,00 €	0,00 €
123	RESERVE DU NATIONAL POUR LA JOURNEE NATIONALE	5.300,00 €	0,00 €
124	BENEFICES DES ACTIVITES	0,00 €	0,00 €
	<b><u>TOTAL RECETTES</u></b>	<b><u>8.006,00 €</u></b>	<b><u>0,00 €</u></b>
<b>2</b>	<b><u>DEPENSES</u></b>	<b>PREVU</b>	<b>2016</b>
<b>21</b>	<b><u>FRAIS GENERAUX</u></b>	<b>500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
211	FRAIS D'ADMINISTRATION		
2111	GESTION BUREAU	200,00 €	0,00 €
2112	FRAIS POSTAUX BUREAU	50,00 €	0,00 €
2113	TELEPHONE	50,00 €	0,00 €
212	MONITEUR	150,00 €	0,00 €
213	SITE INTERNET	50,00 €	0,00 €
<b>22</b>	<b><u>DEFRAIEMENTS ADMINISTRATEURS</u></b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>23</b>	<b><u>SERVICES ET BIENS DIVERS</u></b>	<b>1.220,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
231	FRAIS REUNIONS	100,00 €	0,00 €
232	FRAIS AG	0,00 €	0,00 €
233	FRAIS FINANCIERS	20,00 €	0,00 €
234	TRANSPORTS ORGANISES	1.000,00 €	0,00 €
235	RESERVE	100,00 €	0,00 €
236	PERTES DES ACTIVITES	0,00 €	0,00 €
<b>24</b>	<b><u>ASSURANCES</u></b>	<b>300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>25</b>	<b><u>COTISATIONS DU NATIONAL</u></b>	<b>978,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>26</b>	<b><u>JOURNEE NATIONALE</u></b>	<b>5.300 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b><u>TOTAL DEPENSES</u></b>	<b><u>7.998,00 €</u></b>	<b><u>0,00 €</u></b>

**BILAN 2016 : + 8,00 €**